

Chers Amis,

Dans le contexte de réouverture des centres d'AMP, nous avons pu obtenir une réunion avec l'ABM. Cette réunion a eu lieu hier, le Jeudi 23 avril. Une deuxième est prévue le 30 avril. Vous trouverez le compte rendu de la réunion ci-joint.

Il en ressort les grands points suivants :

1/ C'est bien les autorités nationales (ABM et DGS) qui donneront le feu vert de principe au niveau national pour le redémarrage des activités. Ces autorités y sont favorables ce qui est un point majeur.

2/ Il faudra se rapprocher de chaque ARS pour avoir l'autorisation définitive qui pourra être modulé selon l'intensité locale de l'épidémie et la structure de votre établissement. C'est à ce niveau-là que risquent de surgir le plus de problèmes car la vision des ARS peut s'avérer un peu limitée et que le fonctionnaire en charge de la communication entre l'ABM et les ARS n'a pas été remplacé !!!

3/ Des recommandations sont en cours d'élaboration et nous espérons qu'elles seront prêtes et finalisées lors de la prochaine réunion. Elles n'auront rien d'extraordinaires mais la demande de réouverture nécessitera l'aval de vos administrations.

4/ Il sera conseillé aux centres (sans obligation) de démarrer par les techniques type IIU et TEC, mais nous avons insisté pour que chaque centre puisse agir en fonction de ses possibilités.

5/ Une réflexion intense est en cours sur le type d'information aux patientes et je pense que nous disposerons d'une fiche d'information nationale pour éviter les problèmes dans le futur.

6/ Une veille de bibliographie et une veille sanitaire seront mise en place dont les modalités vous seront transmises.

Nous poussons pour que les choses aillent vite en espérant qu'une réouverture pratique pour l'AMP soit possible pour le 1^{er} juin et plus précoce pour la spermologie.

Jean-Luc Pouly

Président de la FFER

NB. Si vous n'avez pas reçu cette lettre directement, pouvez-vous contacter le secrétariat de la FFER pour donner vos coordonnées actuelles:

secretariatffer@yahoo.com